68e ANNEE. — N° 153. DIMANCHE 30 DECEMBRE 1928

20 c.

Journal du Lot

20 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		1 fr. 50
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	2 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Simple comparaison entre le Congrès d'Angers et le récent Congrès de la Fédération Républicaine.

Bâtir une théorie générale sur un petit fait particulier, c'est parfois la marque du génie en matière scientifique où l'hypothèse et l'imagination jouent un rôle plus important qu'on ne croie...

En matière politique, c'est la marque à peu près certaine de la simplicité d'esprit ou de la mauvaise foi.

Cette méthode est admirable en laboratoire... quand elle réussit.

Elle est détestable dans le domaine social où elle ne produit qu'erreurs et injustices.

C'est qu'en politique on travaille sur la « matière humaine » dont les éléments personnels sont trop ondoyants et divers pour se prêter à de vastes généralisations.

En tout cas, ce n'est pas notre méthode. Nous nous efforçons de garder le sens des proportions et de ne pas accrocher des conclusions d'ensemble à un incident particulier...

Mais le fait que nous signalons n'engage pas que des responsabilités individuelles. Il exprime la pensée de tout un parti en qui se révèle par là une... faculté de dédoublement qui ressemble beaucoup à de la duplicité.

⁂

Quel tapage — vous vous le rappelez — autour du Congrès d'Angers !

Quelle silencieuse discrétion autour du Congrès tout récent de la Fédération Républicaine !

Cela ne vient pas seulement de ce que le premier intéresse le public beaucoup plus que le second ! Cela s'explique aussi par d'autres raisons.

Le Congrès d'Angers, c'est le parti radical-socialiste qu'il s'agit de discréditer devant l'opinion.

Le Congrès de la Fédération Républicaine, c'est le parti du Centre que l'on veut parer de toutes les vertus et de tous les désintéressements. Dans ce dernier se rassemblent les miliciens de M. Marin, ces enragés de modérés, qui se sont refait quelque prestige électoral en se dorant aux rayons de M. Poincaré...

C'est ce parti qui donnait de la voix dans la « grande presse » contre les radicaux-socialistes pendant les réunions angevines. Il voulait ameuter le public — et l'on sait que les gaillards s'y entendent — contre ces congressistes qu'on présentait comme des conjurés conspirant la chute du ministère Poincaré et préparant la guerre civile sur les ruines de l'Union Nationale.

⁂

...Nous parlons d'autant plus librement du Congrès d'Angers que nous en avons désapprouvé les décisions et regretté leurs inévitables résultats. Le parti radical-socialiste, disions-nous, va perdre le pouvoir. Qui sait quand reviendra ?... Il va y installer des « remplaçants ». Qui sait quand partiront ? Les événements subséquents nous ont donné trop raison pour que notre avis ait changé sur ce point que le Congrès d'Angers a commis de graves fautes...

Cela nous met en meilleure posture pour apprécier la conduite actuelle de ces « centristes » qui furent ses plus âpres censeurs.

Ils trouvent bien aujourd'hui ce qu'ils trouvaient abominable autrefois. Et cela pour cette unique — mais mauvaise — raison que c'est eux maintenant qui font ce qu'ils reprochaient aux radicaux de faire hier.

Car, enfin, si les fameux six points du Congrès d'Angers ont paru dirigés contre le ministère Poincaré où siégeaient les chefs du parti radical, est-ce que les motions votées par le Congrès de la Fédération Républicaine ne sont pas directement hostiles au gouvernement de ce même Poincaré qui a pris comme collaborateurs les principaux chefs du parti qui vient de le condamner ?

M. Marin lui-même assistait audit Congrès. C'est lui, en fait, qui en était l'inspirateur et le guide. Or, il sait, mieux que personne, la position prise par le ministère sur la question des dettes interalliées. Il sait que le Gouvernement a été acculé à la nécessité de demander au Parlement la ratification des accords Mellon-Bérenger et Caillaux-Churchill. Il sait bien qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Il a assisté aux délibérations du Conseil des Ministres et il a pris sa part des responsabilités communes.

Alors ?...

Moins que personne, il ne pouvait ignorer la portée nettement antiministérielle des motions votées par le Congrès dont il était l'âme et le chef. Or, il ne s'agit pas d'une affaire sans importance, mais bien d'une question capitale et qui domine actuellement toute la politique française. Quand donc le Congrès de la Fédération Républicaine, sous la présidence de M. Marin, a décidé qu'il faut s'opposer à la ratification des dettes, il a pris délibérément position contre le Gouvernement et, dans la mesure où il le peut, il a créé entre le ministère et lui un conflit irréductible.

⁂

Est-il besoin de souligner que l'attitude de M. Marin, congressiste, est en opposition absolue avec l'attitude de M. Marin, ministre ? Et que s'il était resté au pouvoir il s'associerait comme membre du Gouvernement à l'acte détestable et désastreux pour la France qu'il condamne comme membre de sa Fédération ?... Voilà, n'est-il pas vrai ? une belle manifestation de conscience politique et qui donne beaucoup d'autorité à ce parti pour condamner le manque de sérieux et de rectitude de ses adversaires ?

Les journaux et les hommes de cette Fédération ont accablé de reproches le Congrès d'Angers qui mettait les ministres radicaux dans l'impossibilité de rester au pouvoir. Mais quelle va être maintenant la position des ministres modérés, de M. François-Poncet, de M. Maginot, de M. Oberkirch, et de M. Bonnefous, lequel n'est rien de moins que le vice-président de la Fédération qui vient de le désavouer ?

Oui, que vont-ils faire ces messieurs ?... S'ils prenaient au sérieux la manifestation de leur parti, ils s'en iraient du ministère comme l'ont fait MM. Herriot, Sarraut, Queuille et Léon Perrier au lendemain du Congrès d'Angers. Mais, vous verrez, ils resteront.

Et, ainsi, c'est eux-mêmes qui condamneront le parti dont ils sont. Ils tiendront ses décisions pour nulles et non avenues. Ils nous donneront ainsi la mesure exacte de l'importance qu'il faut lui accorder !...

Nous ne les traiterons donc pas de factieux en révolte contre le pouvoir et, après ces quelques remarques nécessaires, nous laisserons sur ce Congrès retomber le sévère silence que ses propres journaux n'ont pas osé troubler.

Emile LAPORTE.

o-o-o

PETITS MOTS D'ECRITS

L'ESPRIT DE GONDINET

Il y a quarante ans que Gondinet est mort. Et si son théâtre est bien oublié, il a laissé une persistante réputation d'homme d'esprit : un esprit sans méchanceté mais sans banalité non plus. Il prodigua ses mots à la ville et à la scène. Pierre Véron nous en a conservé quelques-uns. Par exemple :

Un de ces importuns à dièzes et bémols qu'on rencontre sur le pavé de Paris harcelait, l'autre jour, Gondinet, voulant le forcer d'accepter un billet pour un grand concert que ledit importun devait donner à la fin de la semaine.

— Je vous en prie, prenez-le.

— Il me serait impossible d'en profiter.

— Alors, vous le donnerez...

— Merci... mais je n'ai pas d'ennemis!

Il était question devant Gondinet d'un écrivain fort érudit, mais fort brouillon, lequel, malgré ses connaissances multiples, n'a jamais pu arriver à rien.

— Oui, dit Gondinet. C'est un alphabet dont il ne reste plus qu'à faire un livre.

On lui racontait dans je ne sais plus quel salon politico-littéraire, l'histoire d'un explorateur qui venait d'être dévoré par une tribu anthropophage du Centre-Africain, et de gémir unanimement sur le triste sort du malheureux voyageur. Seul Gondinet fit une réserve :

— C'est une mort affreuse, assurément, dit-il ; du moins, ce pauvre homme eut-il la certitude, en cette circonstance au moins, d'avoir été aimé pour soi-même.

Il était question d'une menace de duel entre deux docteurs.

— Comment ! s'exclama Gondinet en apprenant la nouvelle. Nous ne leur suffisons donc plus !

Un autre jour, on lui demandait pourquoi un de ses confrères ne refusait jamais une lettre de recommandation, quelque imbécile et dénué de talent que fût celui qui la quémandait :

— Comprenez-vous pourquoi il encourage ainsi systématiquement tous ceux qui n'ont aucun talent ?

Gondinet n'hésita pas :

— Parbleu ! c'est pour décourager les autres.

On lui annonçait qu'un acteur, dont les infortunes conjugales n'étaient un mystère pour personne depuis longtemps, allait intenter à sa femme un procès en divorce :

— L'ambitieux ! fit Gondinet. Il n'était que connu, il veut devenir célèbre.

C'est lui qui affirma le premier :

— La vieillesse est un préjugé qui disparaîtra comme les autres ; on n'a jamais que l'âge de ce qu'on sent.

Et encore :

— Un parent riche n'est jamais un parent éloigné.

De Gondinet toujours, ce mot magnifique (qu'il faut se redire toutes les fois qu'on écoute ou qu'on lit un discours de réception académique) :

— On n'est pas forcé de dire du bien des gens dont on fait l'éloge.

Informations

L'indemnité parlementaire

On sait qu'à la suite de nombreuses rectifications de vote, la majorité des députés qui ont voté l'augmentation de l'indemnité s'est trouvée transformée en minorité, de sorte que le Sénat, devant lequel la question se trouve maintenant portée, aurait à prendre l'entière responsabilité de l'augmentation de l'indemnité, ce qui provoque parmi les membres de la Haute Assemblée une impression assez fâcheuse.

M. Poincaré a exprimé l'avis que les parlementaires doivent « se servir les derniers », lorsque les veuves de guerre, mutilés, etc... auront obtenu satisfaction.

Il est partisan de l'ajournement de la discussion de la question et hostile au vote par le Sénat de l'augmentation de l'indemnité dans le présent budget.

M. Poincaré a déclaré qu'il abandonnerait le pouvoir si l'augmentation était votée dans le budget.

Bilan de la Banque de France

La situation hebdomadaire de la Banque de France, arrêtée au 21 décembre, accuse, à l'actif, une augmentation de 112.409.102 francs à l'encaisse-or (monnaies et lingots), de 333.379.231 francs aux effets de commerce escomptés sur la France et sur l'étranger, de 7.181.767 fr. aux effets négociables achetés en France et à l'étranger, et une diminution de 374.753.805 francs aux disponibilités à vue à l'étranger.

Au Sénat

Le Sénat, dans la séance de l'après-midi de jeudi, a continué la discussion de la loi de finances.

Les articles 10 à 18 sont adoptés. La date de la discussion a été renvoyée au lendemain.

Le projet de loi sur les loyers

La commission de législation civile et criminelle, réunie sous la présidence de M. André Hesse, a entendu l'exposé de M. Alcide Delmont, sur le projet de loi sur les loyers.

A l'unanimité, la commission a décidé le passage à la discussion des articles du projet. La discussion s'est engagée sur les deux idées suivantes : principe de la prorogation et quantum de la majoration. A l'unanimité moins une voix, la commission a adopté le principe de la prorogation. A la majorité, la commission a décidé de proroger de cinq ans chacun des paliers prévus par la loi du 1er avril 1926. Elle se réunira aujourd'hui pour continuer la discussion du projet.

Pour la protection de l'épargne

Le groupe radical socialiste a décidé à l'unanimité de déposer une proposition de loi tendant à la protection de l'épargne publique. Ce texte porte la signature des cent vingt-cinq membres du groupe. Il comprend une vingtaine d'articles.

La discussion sera demandée d'urgence dès la rentrée de janvier. La proposition comprend trois ordres de mesures : 1. Contrôle des Sociétés anonymes; 2. réorganisation du marché financier; 3. règlementation de la profession de banquier.

L'affaire Klotz

L'examen des médecins aliénistes ayant conclu à la pleine et entière responsabilité de M. Klotz, le défenseur de l'ancien ministre des finances, Me Henry Torrès, a décidé de demander une contre-expertise mentale au juge d'instruction, M. de Gentile. C'est celui-ci qui désignera lui-même les trois médecins aliénistes qui procèderont à ce nouvel examen.

L'évacuation rhénane

Dans une interview, le Docteur Stresemann, ministre des Affaires étrangères du Reich, s'est occupé longuement du côté juridique du problème de l'évacuation de la Rhénanie. M. Stresemann a déclaré qu'à son avis, l'Allemagne avait, d'après les termes mêmes du traité de Versailles, droit à l'évacuation. Il ne s'agit pas ici de déductions juridiques subtiles, a dit le ministre, mais de l'interprétation loyale et juste d'un court mais très important article du traité, c'est-à-dire de l'article 431.

Le budget de 1929 en Tunisie

Le budget de l'exercice 1929 a été définitivement arrêté par le grand Conseil de Tunisie. Il prévoit 450.103.500 fr. de recettes et 449.979.196 fr. de dépenses. Il se trouve ainsi en augmentation de 46 millions sur celui de 1928.

Triste bilan

On mande de New-York qu'au cours des fêtes de la Noël, il y a eu près de 300 morts violentes aux Etats-Unis. On s'attend cependant à ce que ce chiffre monte plus haut encore, lorsque les gouverneurs de chaque Etat auront pu faire parvenir leurs rapports habituels à Washington.

Les morts, par suite d'accidents d'autos, sont au nombre de 107 ; il y en a 37 par incendie, 7 par absorption de mauvais spiritueux, 50 par suicides, noyades ou coups de revolver.

EN PEU DE MOTS..

— On annonce la mort de M. Louis de Puybaudet, député de Bellac. Il était né en 1885.

— L'état du roi d'Angleterre est stationnaire. Un mieux est constaté.

— Partie du fond de la Lithuanie sur un cheval, Mme von Kuchler Jeska est arrivé le 17 décembre à la frontière française. Elle a parcouru 4.000 kilomètres et prendra part au raid hippique Paris-Cannes.

— Un radio du commandant Byrd fait connaître que Wilbur a atteint, le jour de Noël, la formidable barrière de glace de Koss.

— Six personnes de la famille de M. Bénazet, percepteur à St-Gaudens, se trouvant à Agen, sont atteintes de fièvre typhoïde. Trois personnes, dont le mari et la femme, sont mortes.

— La statistique des trois trimestres de 1928 indique qu'il y a eu 156.223 décès et 184.821 naissances.

NOS ÉCHOS

Polémiques électorales !

On sait que l'Angleterre se prépare l'année prochaine à renouveler sa Chambre des Communes. La lutte paraît devoir être chaude entre les divers partis, mais en attendant que s'engage en plein la bataille électorale, les leaders ne dédaignent pas d'échanger de petites pointes sur le mode « humouristique ».

M. Baldwin, qui n'est pas d'une tendresse particulière pour M. Lloyd George, ne manque pas, chaque fois qu'il parle de ce dernier, de le traiter de « Gallois illettré ». Ce qui a le don de vexer tout particulièrement l'ancien Premier ministre qui, chaque fois qu'il en a l'occasion, dément pareille assertion.

— Je m'étonne, disait-il récemment, que M. Baldwin se soit fait l'interprète de pareils racontars.

« N'en court-il pas également sur son compte ? J'ai entendu dire par exemple que notre Premier ministre n'était pas l'auteur des discours qu'il prononçait.

« Eh bien, je suis convaincu que cela est faux. Ayant eu l'occasion d'entendre M. Baldwin parler, je puis vous assurer que ses discours étaient bien de lui. »

M. Baldwin n'en est pas revenu.

Entre bons confrères...

Ceux des Lettres, d'abord :

Deux écrivains dialoguent. Le premier dit à l'autre :

— Alors, vous croyez qu'on ne vous connaît pas assez ?...

— Non. Mais je voudrais toucher un nouveau public.

— Ah ! oui ! Les gens qui savent lire.

⁂

Voici maintenant ceux du barreau.

Un notoire avocat plaidait en province, et l'avocat de l'autre côté de la barre croyait devoir jouer outre mesure l'esprit de son adversaire et mettre ainsi le tribunal en garde contre cette tendance qu'ont des juges à apprécier ces agréments de l'éloquence.

A la fin, agacé, le premier avocat commence ainsi sa plaidoirie :

— Mon adversaire, messieurs, vous a beaucoup parlé de mon esprit. Il paraît en avoir comme une crainte insurmontable. Qu'il se rassure :ce n'est pas la gale, ça ne s'attrape pas.

Mes amours avec...

Mme Maryse Choisy va publier un livre intitulé *Mes Amours avec...*, où nous apprendrons de quelle manière se sont comportés avec elle des écrivains tels que M. Joseph Delteil, M. Henri Béraud, M. Henri de Montherlant, etc... Pure imagination, car ce ne sont que d'habiles pastiches.

Mais parmi ces élus, figure un journaliste très connu. Or, celui-ci est affligé d'une épouse dont la jalousie est frénétique. On raconte un peu partout que l'infortuné est bouclé dans son bureau lorsqu'il travaille et qu'il n'obtient que bien difficilement l'autorisation de sortir seul dix minutes. La publication des talents amoureux — même illusoires — de cet éditeur de films va, sans aucun doute, lui attirer des scènes effroyables. Qui sait ? Peut-être assisterons-nous même, lors de la publication du volume, à un crime passionnel tout ce qu'il y a de plus parisien !

Plus fort que Jules Verne.

Le récent voyage du prince de Galles revenu en toute hâte à Londres, où le rappelait la maladie du roi, illustre de façon saisissante les progrès réalisés par les moyens de transport.

Le héros de Jules Verne mit quatre-vingt jours pour faire le tour du monde, utilisant navires et chemins de fer. Employant les mêmes moyens, le prince de Galles, pour aller de Dar-es-Salaam à Londres, a mis neuf jours et demi. La distance parcourue par lui était de quinze mille kilomètres environ ; un calcul facile montre qu'il montre qu'il aurait pu faire le tour du monde en trente-six jours et vingt-deux heures.

Arboriculture ferroviaire.

La Compagnie des chemins de fer du Nord vient de traîner en justice le ministre de l'Agriculture.

Elle lui réclame 8.893 fr. 33.

L'Etat, en effet, n'a pas surveillé, comme il le devait, le pourrissement croissant d'un arbre appartenant à une forêt domaniale du réseau du Nord. D'où chute, accident et dégâts.

Le tribunal de la Seine a rendu son arrêt : « *Les arbres sont inoffensifs par eux-mêmes. Quand ils sont sains d'apparence, on ne saurait exiger des services du Ministère de l'Agriculture qu'ils soient astreints à vérifier la solidité de tous les arbres riverains des voies ferrées* ».

Et la Compagnie du Nord a perdu son procès...

LE LISEUR.

AU FIL DES JOURS..

Machine en arrière...

Parée du titre de « trêve des confiseurs », la dernière semaine de l'année se présente sous le signe de la douceur. Il ne faut pas se fier à des prétentions qui ne s'appuient que sur des mots. Exemple : la Bolivie qui vient de montrer une certaine aigreur a pour capitale « Sucre » !

Il se trouve de méchantes fées même autour du berceau des années naissantes. Et l'inquiétude se défend de chômer entre la Noël et le premier de l'an aussi bien qu'en n'importe quelles calendes, ides et nones. Par fortune, on s'habitue à tous les maux s'ils sont chroniques, les menaces trop réitérées cessent d'émouvoir. Proches catastrophes financières, lointaines révolutions, risques de guerre moins voisins encore nous semblent faits divers à peine plus excitants que le vol d'hier, l'assassinat de ce matin et l'accident d'auto de tout à l'heure. Nous avons pris notre parti de vivre en des temps dangereux. Tout ce qui nous replongera dans la quiétude ancienne sera néanmoins un bienfait, une aubaine deux fois précieuse si nous avons cette chance, que d'autres qualifient d'infortune, d'être assez âgés pour avoir connu le bon vieux temps qui précéda celui-ci...

Un fauteuil qui n'a rien d'américain mais reste commode, un costume d'intérieur moins coquet qu'un pyjama mais aussi confortable, des pantoufles quelconques mais souples et chaudes, un clair feu de bois qui pétille et non pas les maussades spirales à borborygmes d'un radiateur, voilà de bons accessoires pour une veillée de fin d'année. Joignez-y la tasse de thé ou le verre de liqueur qu'on vide à petits coups, la boîte de bonbons et l'étui de cigarettes où l'on puise de temps en temps. N'accrochez point son haut-parleur à votre poste de T. S. F. et ne posez pas de disque sur le plateau de votre gramophone. Aussi parfaits que puissent être les concerts qu'ils tâcheraient de vous restituer, les voix et les sons de ces distributeurs de bruits seraient ce soir discords. Oubliez le journal que vous avez lu tout à l'heure. Le tourbillon hasardeux de ses nouvelles n'a pas plus d'importance, au moins jusqu'à demain, que le ronflement du vent dans la cheminée et le crépitement de la pluie sur les volets clos.

Laissez donc dormir sur leur tablette les volumes à couverture jaune arrivés ces jours-ci de Paris. Leurs bandes, aux vives couleurs, nous promettent monts et merveilles. Chacun de ces romans a décroché son prix ou l'a manqué de peu ; son éditeur le rappelle ou l'affirme. Mais vous savez bien que ces livres, aux titres fallacieux, se ressemblent tous, malgré leur prétention à l'originalité et même à cause d'elle. Si vous les ouvriez, vous y trouveriez neuf fois sur dix de mornes intrigues éparpillant des lambeaux de vie sentimentale à travers des conflits d'affaires, des poursuites de records, des péripéties de voyages. On vous l'a dit, les héros d'à-présent, affligés de fatigue congénitale, retrouvent de la vigueur dès qu'il s'agit de partir. Ils jugent toujours la maison trop vaste et la terre trop étroite...

Laissons-les pour aujourd'hui à leurs tabourets de bar, à leurs sleepings de trains internationaux, au balancement de leurs sièges de carlingue et de pont de paquebot. Notre fauteuil démodé nous suffit. Il se prête aussi à des voyages... Si, dans le calme du logis et dans la douce tiédeur de l'âtre, on s'abandonne à lui, il sait, à l'égal du train, du bateau ou de l'avion, nous faire changer d'atmosphère. Au lieu de foncer en avant vers des contrées inconnues, on fait machine en arrière et l'on remonte, aussi haut que l'on veut, dans le pays du souvenir. Pourquoi trouvez-vous ce retour ridicule, vous qui préférez, sans toujours oser en convenir, une romance entendue dans votre enfance, un vieil air à moitié oublié, à une querelle inédite de cymbales et de saxophone ?

En ce qui me concerne, le choix est fait. Je ne veux écouter ce soir ni le carillon de Fontenay ni celui de Westminster entourer de leurs violentes fioritures les dix coups d'avant-minuit. En tendant l'oreille, je perçois de nouveau sans peine l'accompagnement que donnait à cette heure la cathédrale sans évêque de la petite ville où s'écoula ma jeunesse... Du clocher gothique, le couvre-feu tombe sur les hauts toits argentés de gel des maisons noires et tassées dans la brume. Il s'y répercute depuis des siècles. Son ordre jadis impératif est devenu un simple conseil qu'on enregistre avec déférence, mais qu'on exécute au petit bonheur. Entre Noël et les Rois, bien loin d'imposer l'obscurité, il semble provoquer une recrudescence de lumière. Et l'on ne prend même plus le soin de tirer les lourds rideaux de damas pour aveugler les rais de clarté des persiennes...

Ici ce soir, là demain, on se réunit, on se retrouve. Sur les tables, les jetons plats dessinent la mosaïque changeante de leurs ronds et de leurs barres ; les cartes étalent sur les tapis verts la mouvante broderie bariolée de leurs abatages. Quand le bésigue, le whist et le nain-jaune auront terminé leurs passes et leurs reprises, les jeux de société permettront au flirt de se réveiller sous le couvert de rites innocents. Peut-être, c'est encore la mode, ajoutera-t-on à ces divertissements d'ensemble, l'agrément improvisé d'une charade. A coup sûr, dès que les enfants auront pris congé et gagné leur chambre lointaine, on dansera. Du lent quadrille du début au galop endiablé de la fin, polkas, scottishs et mazurkas caresseront, sans le ternir, le parquet brillant du glissement des souliers de satin et du frôlement des robes longues. Vers une heure, les bougies du piano s'éteindront d'elles-mêmes. On croquera à belles dents la galette et les petits fours, l'angélique et les pralines. On causera encore un moment, car il faut régler le programme de demain et des jours qui suivent. Puis les couples emmitouflés se disperseront dans les ruelles mal éclairées qui, pour une semaine, connaissent quelque bruit après le couvre-feu...

Que tout cela est loin ! Mon saut en arrière me semble aussi prodigieux que la ruée en avant des voyageurs d'aujourd'hui. En prenant leur élan, ils poussent avec regret le cri de Paul Morand : « Rien que la terre ! » En mesurant mon recul, je murmure : « A peine un demi-siècle ! » Et j'ai l'impression d'avoir fait plus de chemin dans le temps que mes jeunes compagnons n'en trouvent devant eux dans l'espace !

Eug. GRANGIÉ.

Chronique du Lot

Plus de Mystère

ON SAIT TOUT

C'est dans les champs, abrité derrière des buissons, que le bandit de Saint-Daunès, après s'être muni de tout ce qu'il lui fallait, a changé de plumage.

Progressivement, la lumière gagne les coins restés encore obscurs dans cette affaire extraordinaire qui a passionné le public. Il ne reste maintenant plus rien de mystérieux dans la conduite de Constant Taurand, sauf de savoir s'il est resté seul après le crime de Saint-Daunès ou s'il a trouvé des complices pour le cacher et pour l'aider dans le cambriolage fructueux qui lui fournit l'argent avec lequel il a subsisté.

⁂

On trouve ses habits d'homme

Ce n'est pas, comme on l'avait supposé avec quelque apparence de raison, dans une maison abandonnée que Constant Taurand s'est métamorphosé d'homme en femme. C'est en pleine brousse. Et voici comment on a appris la vérité...

Vendredi matin, les gendarmes de Cahors en tournée suivaient la route qui longe la voie ferrée en construction de Cahors à Moissac. A quelque distance de la route de Toulouse, ils rencontrèrent un chef de chantier qui leur dit avoir vu des vêtements jetés sur le sol non loin du petit pont de la route de Montcuq.

En effet, à 100 mètres du pont, entre la voie de Moissac et la route de Montcuq, les gendarmes virent une pèlerine noire étendue sur le sol. Elle cachait tout un lot de vêtements : veston de chasse, pantalon en velours, tricot, paire de brodequins de campagne, chaussettes, bretelles, casquette. Le tout en mauvais état.

Il y avait aussi un carton sur lequel on lisait « Maison Lasvènes, Cahors », et une enveloppe à chapeau, portant le nom de « Mlle Marthe, Cahors ».

Aucune erreur n'était possible. C'étaient les vêtements abandonnés par Taurand.

Un renseignement précis a été recueilli par les gendarmes, qui établit l'emploi du temps de Taurand depuis son départ de Cahors, après l'achat des vêtements féminins, jusqu'à son arrivée à l'hôtel du Midi.

Rentrant de leur tournée et rapportant le paquet de vêtements, ils rencontrèrent Mme Owiller qui habite au Roc-de-Lagasse, route de Toulouse.

Mme Owiller, (dont le mari employé sur les chantiers de la ligne Cahors-Moissac et les fils sont honorablement connus à Cahors), fut mise au courant de la découverte des vêtements.

Cette dame, qui ignorait l'affaire Taurand, raconta aux gendarmes que samedi soir vers 2 h. 1/2 environ, elle était occupée à laver du linge dans le ruisseau du Bartassec, lorsqu'à 200 mètres environ, elle aperçut dans un champ un individu.

Il se tenait debout, s'abaissait, disparaissait, puis reparaissait. Comme l'endroit où se trouvait l'individu est bordé de broussailles, Mme Owiller ne distinguait pas très bien.

« Et puis, dit-elle, j'ai cru que c'était « un passant qui se reposait. »

Mme Owiller, ayant terminé le lavage de son linge, rentra chez elle vers 3 h. 1/4 environ, sans s'occuper davantage de l'individu.

Mais Taurand, sa toilette terminée, avait dû attendre le départ de Mme Owiller, qu'il avait certainement vue, pour quitter le salon champêtre où il avait opéré sa transformation d'homme en femme.

Et, comme nous l'avons dit, c'est vers 3 heures 3 /4 qu'il fut rencontré habillé en femme sur la route de Toulouse, et qu'il arriva à l'hôtel du Midi à 4 h. et quart.

Le paquet de vêtements masculins de Taurand a été porté au Parquet vendredi matin.

Ainsi, il est établi que Taurand, pour son travestissement, a agi seul, sans complices.

⁂

S'il y a un point à éclaircir, c'est celui de savoir comment Taurand s'est ravitaillé du 22 novembre au 22 décembre.

Dans tous les cas, les populations de la région de St-Daunès (Lot), de Bourg-de-Visa et Miramont (Tarn-et-Garonne) seront soulagées d'apprendre la disparition d'un malfaiteur comme Taurand.

On raconte, et c'est vrai, qu'il y a un an, environ, un marchand de bestiaux, revenant d'une foire de la région de Moissac fut trouvé assassiné et dévalisé. L'auteur de cet acte criminel n'a jamais été découvert.

Les habitants de ces régions se demandent, aujourd'hui, si Taurand n'aurait pas pu donner des renseignements sur cette affaire !

A l'heure actuelle, Taurand agonise : il ne parlera plus !

Mort de Taurand

Taurand qui agonisait depuis dimanche à l'hôpital, est décédé vendredi soir, vers 7 h. 1/4.

Dans la journée, il avait reçu la visite de son père et des membres de sa famille.

Mais, il n'a reconnu personne.

Ainsi est terminée cette affaire où se mêlaient le comique et le mélo et qui défraya la chronique durant la semaine.

Le bandit Taurand restera légendaire.

PAGES QUERCYNOISES

Nous publierons dans notre prochain numéro le premier d'une série d'articles de notre excellent et distingué collaborateur, M. J. MALRIEU, sur « Une Cure de François Coppée en Quercy ».

LE CRIME DE FLAUJAC

Il est assez curieux de constater que dans les événements les plus tristes, le côté comique trouve toujours une place.

On raconte que dans l'enquête de cette malheureuse affaire, on aurait cherché à savoir si le meurtrier fumait et s'il fumait beaucoup.

Au buraliste de la localité on demandait s'il achetait beaucoup de tabac par semaine.

Il dut rester fort perplexe avant de répondre, surtout s'il n'avait pas une bonne mémoire.

Pourquoi ne pas savoir si par hasard au lieu de fumer il ne prisait pas ?

La perspicacité des agents enquêteurs n'a réellement pas de bornes.

Au fait, ils se sont peut-être dit : « Et si on venait à opposer à l'accusation, l'irresponsabilité nicotinique ! ! ! »

CAHORS

A NOS LECTEURS

Nos ateliers étant fermés le mardi Premier Janvier, fête légale, le « Journal du Lot » du Mercredi 2 Janvier, ne paraîtra pas.

BONNE SANTÉ !

Une année de moins ! 1928 est fini, liquidé !

Doit-on s'en réjouir ? Hélas ! comme dit l'autre, on sait ce que l'on quitte, on ne sait pas ce que l'on va prendre !

Chaque année, évidemment, apporte des joies, des amertumes aussi ! Il faut prendre le temps comme il vient, comme chaque jour nous le donne.

1928, somme toute, n'a donné ni grandes joies, ni apporté graves amertumes, à l'ensemble des citoyens de notre vieux Quercy.

Plaignons ceux qui ont pâti, qui ont subi des heures douloureuses.

Comme le chante Xavier Privas les heures sont tantôt roses, grises, noires ou blanches ! Amours, soucis, douleurs, mort ! Encore une fois, il faut les vivre comme elles viennent !

Ne nous plaignons pas de 1928, et saluons 1929.

Souhaitons que l'année qui vient ne soit pas plus morose que celle qui s'en va.

C'est le vœu que nous formulons pour tous et, en particulier, pour les lecteurs du « Journal du Lot ». A tous nous disons : « Bonne Année » et, surtout, « Bonne Santé ! »

Oui, bonne santé, et c'est suffisant ; tous les biens de la terre ne valent pas une bonne santé qui permettra d'accomplir la tâche quotidienne et de parcourir les 365 jours que déroulera 1929 !

L. B.

BAL DU TIMBRE

Nous rappelons que c'est ce soir samedi, 29 décembre, qu'aura lieu dans les Salons de la Préfecture le Bal du Timbre, organisé par le Comité du Timbre Antituberculeux, au profit du Comité d'Hygiène sociale.

Rien n'a été négligé par les organisateurs pour donner à ce bal tout l'éclat désirable. Un orchestre de choix de douze musiciens fera alterner danses modernes et anciennes.

Un buffet des mieux garnis sera installé dans l'un des Salons.

Vers minuit, un cotillon monstre divertira danseuses et danseurs, dans un amusant défilé.

Les cartes de bal, familiales à 15 fr., individuelles à 10 fr., sont en vente chez les Dames du Comité et à la Préfecture, Bureau des Mutilés.

Enseignement primaire

Notre jeune compatriote, Mlle Antoinette Planacasagne, fille de notre ami et collaborateur M. Planacassagne, institutrice suppléante, est nommée institutrice à Lucy-le-Bocage (Aisne).

Postes

M. Laffont, facteur-receveur à Caniac, est nommé à Soturac.

Mlle Coldefy est nommée intérimaire.

Au 9e

M. Dop, chef de bataillon au 9e d'infanterie, est promu au grade de lieutenant-colonel.

M. Papilland, lieutenant au 9e, est promu capitaine.

Nos Compatriotes à Paris

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de Monsieur Eugène Vialle, père de notre dévoué Président de la « Grappe du Quercy », décédé à Frayssinet-le-Gourdonnais (Lot), à l'âge de 82 ans, retraité de l'octroi à Pantin (Seine), après plus de 34 ans de service, où il n'a laissé que des amis.

En cette pénible circonstance, nous prions notre ami, Madame et Mademoiselle Vialle, de bien vouloir croire à la part que nous prenons à leur deuil et d'accepter nos bien sincères condoléances.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret le deuil qui vient de frapper M. Henri Cabanes, conducteur à l'Imprimerie du « Journal du Lot », en la personne de son beau-père, M. Jean-Baptiste Ilbert, décédé à Larroque-des-Arcs.

Les obsèques ont été célébrées vendredi matin à Larroque-des-Arcs, au milieu d'une nombreuse assistance qui avait tenu à exprimer à la famille de vifs regrets.

Nous prions Mme et M. Henri Cabanes et leur famille de trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

L'Arbre de Noël de la Croix-Rouge

C'est jeudi 27 courant que la fête de l'Arbre de Noël, annoncée précédemment dans nos colonnes, a eu lieu au siège de notre société, 9, rue Laroumet.

Les mères de famille avec leurs enfants ont été accueillies avec la plus grande bonté, chaque enfant recevait un vêtement de laine, un jouet et des gâteaux. C'est grâce à la générosité de toutes nos adhérentes que le Comité aidant a pu dans une aussi large mesure remettre à chaque mère d'aussi confortables présents.

L'ordre fut parfait, les mamans témoignèrent hautement leur joie et leur reconnaissance.

Le Comité se fait un devoir de remercier en son nom, tous les généreux donateurs.

Le Comité.

Les truffes

Cette année, la truffe est rare. C'est à peine si on en trouve quelques kilos. Les marchés de certaines communes s'en ressentent.

Toutefois, les propriétaires qui ont la chance de récolter quelques livres de truffes, ne se plaignent pas.

La truffe est payée jusqu'à 90 francs la livre ! ! Le poulet truffé revient cher à ce prix-là ! ! Mais quel superbe cadeau à recevoir, à l'occasion du jour de l'An !

Dans les jardins

Des propriétaires ont eu la désagréable surprise de constater que, ces nuits dernières, des maraudeurs avaient pénétré dans leurs jardins, et avaient fait ample provision de légumes, notamment de choux.

Plainte a été portée et l'on croit pouvoir pincer les auteurs de ces vols qui se renouvellent trop souvent.

Arrestation

Sur mandat de M. le juge d'instruction, la police a procédé à l'arrestation du nommé Brun, photographe à Cahors.

Brun est inculpé d'escroquerie.

Chronique des Théâtres

L'Amant de Mme Vidal

Les tournées Ch. Baret nous donneront le mercredi, 2 janvier, au Théâtre Municipal, le grand succès de rire de l'année : l'*Amant de Madame Vidal*, pièce en 3 actes de M. Louis Verneuil.

Elle sera jouée par une troupe de premier ordre comprenant les vedettes : Mlles Emma Lyonnel et Yvette Avril ; MM. Noël Darzal et Gandrille, accompagnés par d'excellents partenaires.

Comme il est d'usage pour les tournées de Ch. Baret, l'œuvre sera jouée avec un ensemble parfait et le public en rapportera une impression impeccable.

Nous engageons vivement le public à se rendre à ce spectacle. Il est sûr d'y passer la plus amusante soirée.

⁂

Grand Gala des « Vieilles Tiges »

Les « Vieilles Tiges » organisent pour le 8 janvier, au Royal-Palace, rue des Augustins, un grand gala cinématographique, sous le haut patronage des autorités civiles et militaires de la Ville de Cahors.

Le bénéfice de cette soirée, sera versé à la caisse de secours de l'aéronautique, pour venir en aide aux veuves et aux orphelins de l'aviation.

Nul doute que vous viendrez nombreux à ce gala, puisqu'il s'agit à la fois d'une grande cause et d'une exceptionnelle attraction.

Nous reviendrons sur cette soirée qui promet d'être sensationnelle.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 22 au 29 décembre 1928

Naissances

Laparra Raymond, à Toulousque.
Hébrard Pierre, rue Wilson.

Publications de mariages

Descloix Pierre, Chauffeur d'automobile à Cahors et Simonnot Marie-Thérèse, s. p., à Lièges-Vauban (Yonne).
Labarrière Julien, Chauffeur au P.-O., et Pons Yvonne, s. p., à Cahors.

Décès

Roudil Jeanne, Vve Estanol, s. p., 82 ans, rue Brive, 35.
Boisse Sylvestre, Cultivateur, 75 ans, rue de la Préfecture.
Aurignac Léon, Cultivateur, 63 ans, Place Thiers, 9.
Lades Odile, 10 jours, rue du Four-St-Laurent, 8.
Barthélémy Marie, Vve Nègre, 71 ans, Avenue des Ormeaux.
Donat Georgette, s. p., 43 ans, Quai de Regourd, 19.
Ayot Marie, épouse Bican, s. p., 61 ans, rue St-Géry, 8.
Cabriniac Emilie, épouse Graulière, s. p., 79 ans, rue Wilson.
Péfourque Jean, ancien négociant, 62 ans, rue Fondue-Haute, 42.
Ilbert Baptiste, Cultivateur, 84 ans, à Larroque-des-Arcs.
Cassan Pierre, s. p., 79 ans, rue Brive, 13.

PARFUMERIE

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR CADEAUX en Parfumerie et Articles de Paris

E. POPOVITCH

Coiffeur pour Dames. — CAHORS

Téléphone 170

ANIS JEANNETTE
-:- Apéritif Idéal -:-
LIQUEUR FRANCISCAINE
-:- Digestif Incomparable -:-
J. DELFORT & Cie, distillateurs -- CAHORS

DANGEREUSE RENCONTRE

Il est bien dangereux, pour un cor au pied, de rencontrer « Le Diable » ! Il est perdu ! « Le Diable » enlève les cors en 6 jours, pour toujours. 2 fr. 95 toutes pharmacies. Attention !...Exigez « Le Diable », Cahors : Pharmacie Orliac.

NOUS vivons des années de vie intense. Bien-être, confort, luxe, sont au premier plan de nos préoccupations.

Ces tendances ont fortement influencé la construction de l'automobile. La 12-six Peugeot est à cet égard le type de la voiture répondant au goût moderne.

Tout en elle est luxe, confort, élégance de bon ton.

Son moteur souple est absolument silencieux. Son châssis long garantit sur la route, par tous les temps et à toutes les allures, une stabilité parfaite. Ses reprises énergiques l'autorisent à passer de 5 à 90 km à l'heure en moins d'une minute. Ses 4 vitesses ne craignent aucune côte.

Pour le fisc : 11 CV.
Au garage : peu d'essence.

Conduite intérieure de grand luxe.

5 places - 4 vitesses - Plate-forme arrière avec malle - Pare-chocs AV et AR - Enjoliveurs de roues - Essuie-glace - Feux de position - Commandes d'avertiseurs et de phares sur le volant - Tableau de bord très complet.

PRIX toute équipée avec 5 roues garnies. **39.800 fr.**

que vous pouvez payer en 15 mensualités (intérêts en sus) sans présentation de traites à domicile.

Renseignez-vous auprès de votre agent Peugeot.

SIX Peugeot 12

8249

Grande Epicerie de Paris

Produits Félix Potin

Maison SALGUES et BELLENCONTRE

Succursale rue Président-Wilson, Cahors

A l'occasion des fêtes du Jour de l'An vous trouverez à l'**Epicerie de Paris** un grand assortiment de bonbons fins, marrons glacés, fruits confits, vins fins, liqueurs.

Jusqu'au 8 Janvier inclus, grande vente réclame des articles ci-dessous :

Bonbons assortis, le demi-kilo.	6 Fr.
Bonbons au chocolat, le demi-kilo	7
Chocolat « Félix Potin », Bonne qualité, le demi-kilo	6
Gâteaux assortis « Félix Potin », la boîte de 1 kilo (boîte comprise)	13
Eau de Cologne 60°, la Bouteille de 1 litre environ	19 75
Bordeaux Blanc « Les Berges », 1 litre environ	4 50
Gaillac Mousseux « Vin du Coq », la bouteille	7 75
Cahors Vieux, la bouteille, 1 litre environ	4
Mercurey 1919 (article recommandé), la bouteille	13
Eau-de-Vie des Charentes « Vieille réserve », la bouteille, 1 litre environ	19
Rhum Charleston, de la Maison Marie Belzard, le litre	24 75
Byrrh, le litre	15 75
Eau de Noix, le litre	17
Curaçao, le litre	17
Anisette, le litre	17
Liqueur Jaune, le litre	17

(Les prix des Vins et Liqueurs s'entendent verre compris)

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Association sportive des Cheminots Agenais (1)
contre Aviron Cadurcien (1)

Par suite d'un forfait tardif, le Comité de Rugby de l'Aviron Cadurcien a fait appel, pour entraîner l'équipe avant son match de championnat du 6 janvier à Toulouse, à l'excellent team des Cheminots Agenais. Excellent groupement, dont la réputation n'est plus à faire ; finaliste de 2e série du Périgord-Agenais ; les visiteurs nous arrivent avec un beau palmarès : des victoires en championnats sur Nérac, Tonneins, Villeréale, etc.

Formée par des dissidents du S.-U. Agenais, elle compte dans ses rangs de nombreux joueurs ayant appartenus à des premières séries. Son pack d'avants très athlétiques forme une ligne solide jouant bien la touche et les mêlées ; une paire de 1/2 se conjuguant admirablement bien ; des 3/4 rapides et adroits ; un arrière bon sur l'homme et adroit sur le ballon ; en un mot, les Cheminots possèdent une équipe homogène, digne de figurer en championnat de France. Les dirigeants nous ont promis de déplacer leur meilleure équipe, qui arrive à Cahors dans l'espoir de vaincre.

De notre côté, l'Aviron Cadurcien mettra en ligne sa toute première équipe, celle qui, dimanche, défendra nos couleurs, à Toulouse.

Avant cette partie capitale contre le Football-Club, nos Avironnais veulent montrer à leurs admirateurs toutes leurs possibilités. Cette année, l'A. C. a de grandes chances de partir en championnat de France. Aussi, c'est avec confiance que les équipiers envisagent les matches à venir.

Dimanche, tout Cahors sportif se doit de venir applaudir son équipe. Le Comité, pour faire face aux grosses dépenses, a fixé le prix des places : Tribunes : 4 fr. ; Entrée générale : 3 fr.

Le Comité de Rugby a formé l'équipe comme il suit : 1re ligne : Garrigue, Crassac (cap.), Alazard ; 2e ligne : Fabre, Bach ; 3e ligne : Besombes, Seilhan, Massip ; 1/2 : Bousquet (m), Chapou (o) ; 3/4 : Marty, Rigal, Desprats, Bertin ; arrière : Delgal.

Réserves : Jambert, Bibé, Labro, Sors.

Tous ces joueurs sont convoqués à 13 h. 3/4 au stade.

Coup d'envoi à 14 h. 30.

A ALBAS.

Football-Association. — Mardi, 25 décembre, l'U. S. Albassienne s'est rendue aux Junies pour le match revanche avec l'équipe de cette localité.

La partie fut de bout en bout très animée et l'arbitre impartial quoique incompréhensible, les hors-jeu manifestes et les remises en jeu sur touche où le joueur reprenait sa place dans le terrain sans que le ballon ait été joué ne furent même pas sifflés, ce qui fait prédire de dures sanctions à l'équipe junissienne lorsqu'elle se présentera en championnat.

Les Junies gagnèrent par 3 buts à 2, l'arbitre ayant accordé et maintenu un but sur un hors-jeu après cafouillage.

Le onze albassien commence à faire un très beau jeu de passe et si l'entente continue fera certainement bonne figure dans la compétition de la Coupe du Quercy.

⁂

Dimanche 30 décembre, l'Union Sportive Montcuquoise sera reçue à Albas en match amical, la partie promet d'être très intéressante.

Coup d'envoi à 14 h. Les sportifs albassiens sont informés que l'équipe visiteuse s'arrêtera sur le terrain et ne viendra à Albas qu'après le match.

Nos Meilleurs Vœux de Bonheur

A TOUS NOS CLIENTS

« Au Printemps »
CAHORS — *LA DIRECTION*

PALAIS DES FETES

SAMEDI 29 — DIMANCHE 30
(Matinée et soirée)
Un grand film artistique

Yasmina

d'après le roman de Mme Théodore Valensi, avec Huguette ex-Duflos de la Comédie-Française, Léon Mathot, Camille Bert, etc...

Bobby se marie — *Comique*
TITI 1er, roi des gosses, — *6e époque*
ORCHESTRE

LUNDI, 31 DECEMBRE (Soirée)
MARDI 1er JANVIER (Matinée et soirée)
MERCREDI 2 JANVIER (Soirée)
CHANGEMENT DE PROGRAMME

Un beau titre, court, expressif ne peut pas cacher un film banal.

NOSTALGIE Banal,

ne l'est pas. Il s'en écarte sans peine.

NOSTALGIE Emouvant,

l'est au plus haut degré, même pour les âmes et les yeux français. C'est qu'il s'agit du drame moral et physique des réfugiés russes à Paris. Ce que Kessel a décrit dans « Nuits de Prince », Gennaro Righelli l'a imagé dans un film d'une tenue artistique et d'une noblesse très hautaine.

Trois divisions nettement marquées : La Révolution en Russie. La vie à Paris. Le retour.

Interprétation parfaite avec Mady Christian, W. Dieterlé, Jean Murat, Simone Vaudry, Pavanelli.

Dans la cage aux lions — *Fin*

LA 40e PORTE (1re époque)

Ce film se déroule dans des décors d'une somptuosité toute orientale. La fameuse vallée des Rois que défraya la chronique, lors de la découverte du tombeau de Tutankamon, y joue un rôle important à mesure que l'action se déroule. C'est une vision splendide de la terre des Pharaons.

ORCHESTRE

ROYAL PALACE

Samedi 29 et Dimanche 30 (Matinée et Soirée)
Un grand film français

« L'ABBE CONSTANTIN »

Le chef-d'œuvre de la Comédie-Française de M. Hector Crémieux et Pierre Decourcelle, interprété par Jean Coquelin, Georges Lannes. Mme Claude France, etc.

Plein air. — *Comique en deux parties*

POUR LES FETES DU 1er DE L'AN
Lundi soirée, Mardi matinée et soirée
Un grand film sensationnel

« Le Pierrot noir »

Grande comédie dramatique en 10 parties avec le Célèbre « Harry Piel », l'athlète mondain.

Plein air. — *Comique en deux parties*

ORCHESTRE

Arrondissement de Cahors

Cayssac

Vicinalité. — Une équipe d'ouvriers a commencé les travaux de réfection du chemin du Mas de Bastide. Sous l'impulsion de M. Cantarel Jean, chef de chantier, les travaux sont activement menés.

La coqueluche. — Une épidémie de coqueluche vient de faire son apparition parmi la population enfantine de la commune.

Montgesty

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer le décès au village de Cloup, à l'âge de 69 ans, de Mme veuve Pauline Bonafous, née Baldy.

Nous adressons à la famille, nos bien sincères condoléances.

Lalbenque

Foire de la Noël. — Boucherie : bœufs, 4,50 à 5 fr. ; veaux, 5,50 à 6 fr. ; moutons, 4,50 à 5 fr. ; agneaux, 5,50 ; porcs, 9,50 à 9,75, le tout le kilo.

Bœufs de travail, de 4.000 à 6.000 fr. la paire.

Poules, de 5 à 5 fr. 50 ; lapins, 2 fr. 75 la livre ; lièvres, 30 à 35 fr. pièce ; grives, 5 fr. pièce.

Foies d'oies, 30 à 35 fr. la livre ; truffes, 35 à 40 fr. la livre ; œufs, 10 fr. la douzaine.

Concots

Nécrologie. — Le 19 décembre eurent lieu, à Concots, les obsèques de M. Cavaillé Siméon, ancien maire de cette commune. Le défunt siégea au Conseil Municipal de 1892 jusqu'à sa mort, sans interruption et il remplit les fonctions de maire de 1903 à 1919. Il avait collaboré à l'administration de M. Ausset, ce vieux et intègre républicain de 1848 et à celle de M. le docteur Bach, cet autre ferme républicain, ici en qualité d'adjoint.

En 1903, M. le docteur Bach, absorbé par sa profession de médecin et fatigué d'une charge qui ne procure guère que des ennuis, se démit de ses fonctions de maire. M. Cavaillé, en sa qualité de premier après le démissionnaire, recueillit sa succession. Il le fit sans aucun enthousiasme, croyons-nous, et il se serait probablement dérobé si les circonstances ne l'avaient obligé d'accepter : son élection obtint l'unanimité de ses collègues.

Comme maire, il resta ce qu'il avait toujours été comme conseiller municipal, et simple citoyen, un vrai libéral, modeste et simple, impartial et juste, un homme de paix. Il aurait voulu voir parmi ses administrés, l'union et la concorde qui régnaient dans sa famille ; mais c'était un rêve irréalisable ; l'unité est excessivement difficile à atteindre dans une commune, si petite soit-elle.

Enfin, par son caractère et sa droiture, ses qualités d'homme privé et d'homme public, le disparu s'était acquis l'estime et la sympathie générales. Aussi toute la commune a-t-elle tenu à l'accompagner à sa dernière demeure où l'avait précédé de 27 jours seulement sa bien digne compagne ; et certainement le départ de celle-ci a-t-il hâté le dénouement fatal pour celui-là.

M. Bach, son successeur, au nom du Conseil municipal, et de tous ses administrés, lui adressa le dernier adieu.

Nous adressons à la famille éplorée, doublement frappée dans ses plus chères affections, nos sentiments de sincères et respectueuses condoléances.

Albas

Conférence. — De nombreux auditeurs des villages éloignés qui forment un contingent appréciable de notre population ayant demandé que les causeries sur l'Histoire du vieil Albas eussent lieu dans la journée pour faciliter leur présence, la conférence de dimanche dernier a eu lieu à 4 h. du soir, devant une salle comble, à tel point que les retardataires durent se tenir dans les spacieux couloirs qui permettent d'ailleurs de bien entendre sans trop de gêne.

Pour être agréable aux nouveaux auditeurs, M. Lafon dut reprendre, en un résumé, ses développements antérieurs sur la lutte de deux siècles contre les Anglais de Guyenne et démontrer l'importance de notre redoutable forteresse au cours du Moyen-Age.

Reliant tous ces faits à l'époque désastreuse du traité de Brétigny (1360), le conférencier décrivit la présence du nouvel évêque, Bégon de Castelnau se réfugiant dans notre invulnérable château à l'abri de toute surprise.

A souligner la pittoresque description de la flottille des consuls de Cajarc descendant le Lot pour accrocher l'ancre sous notre imposant piedestal, venant demander audience à leur prélat, lui apportant un cadeau, un service de tasses en argent pour obtenir confirmation de leurs libertés communales et de leurs privilèges.

Et ce fut ensuite le tableau des luttes contre le prieur du monastère de Catus dont les moines débordaient sur la temporalité de l'Evêque. Un combat dans Crayssac contre Le Camus.

Le nouveau possesseur du château d'Albas, François de Cardaillac qui fait tous ses efforts pour réparer les désastres de l'envahisseur. Il aide le Maréchal de Sancerre à reprendre le monastère des Junies avec les canons débarqués au port de Castelfranc.

Vers 1415, les Anglais s'infiltrent de nouveau dans la vallée du Lot. Le nouvel évêque, Guilhaume d'Arpajon vient nous soutenir, mais il est impuissant à nous défendre. Albas est pillé en 1418 par le sire de Montferrand qui fit également entendre la messe des lances aux moines de Catus. Les châteaux de Mercuès, de Douelle et de Cessac subirent le même sort.

Nous voilà donc sous la domination anglaise et le conférencier nous fait le sombre tableau de notre région dépeuplée, pillée, ravagée, devenue inculte à l'époque où l'épopée de Jeanne d'Arc va redresser la France agonisante.

Même après l'évacuation d'autres provinces, nous subissons encore de cruelles atteintes et le brasier couve et menace. Notre région reste infestée par les routiers du puissant seigneur Le Noir de Mauroux, fortifié dans son repaire du château du Touron en marge de Frayssac.

Ce ne sont que razzias et pillages qui durent jusqu'en 1450.

Epoque particulièrement sanglante pour notre terroir dont les ruines démantelées que ronge le lierre sous un voile d'oubli attestent encore de cuisants souvenirs.

Nous félicitons nos compatriotes de suivre avec tant d'intérêt des conférences incontestablement instructives.

Ils entendront dimanche prochain à la même heure :

1° Le château féodal « Castrum Albaribus » transformé en château renaissance par l'Evêque Antoine de Luzech ;

2° Les grands événements de la vie sociale et économique de nos ancêtres au XVIe siècle.

Football-Association. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Jeunesse Laïque Quercynoise. — Samedi, 22 décembre dernier, a eu lieu à Albas une conférence de la « Jeunesse Laïque Quercynoise », au cours de laquelle nos camarades, Bourthoumieux et Vally (1) ont brillamment exposé le programme laïque. Ils ont ensuite développé avec brio et clarté, devant un auditoire nombreux et attentif, les raisons qui nous ont amené à reconstituer la Jeunesse Laïque, le but poursuivi et l'organisation de notre active Société.

Une forte section a été ensuite organisée avec les camarades Garrit Pierre, comme Président, et Bru Jean, comme Secrétaire. Nous remercions bien vivement les nouveaux adhérents et les militants républicains d'Albas, venus nombreux pour nous aider dans notre œuvre.

Montcuq

Commencement d'asphyxie. — Mercredi dans l'après-midi les dames Loubéjac, de l'Hôtel du Midi, justement inquiétées par les aboiements plaintifs de chiens dans une maison voisine de la leur, eurent la curiosité de voir ce qui s'y passait. Ayant poussé la porte de la cuisine, elles virent étendue inanimée, au milieu de la pièce, la jeune Armande Mercadier, bonne de M. Peindarie, docteur. A l'odeur de charbon qu'elles sentirent en pénétrant à l'intérieur, elles comprirent ce qui avait dû se passer. Ayant appelé du secours, la jeune fille put être ramenée à la vie grâce aux soins éclairés de M. Bonnevigne, pharmacien. Elle en sera quitte pour la peur, mais ceci doit faire réfléchir les ménagères sur les dangers que présente l'usage du potager.

St-Pantaléon

Nécrologie. — Vendredi matin ont été célébrées les obsèques de M. Pierre Andrieu, beau-père de M. Mourasis, métayer de M. Blanié, au Fournal-Haut.

M. Andrieu était âgé de 82 ans.

En cette circonstance, nous adressons à la famille Mourasis et à tous les autres parents, nos sincères condoléances.

Timbre antituberculeux. — Le Comité local a vendu 7.000 timbres qui ont produit la somme de 70 fr.

Cette somme sera versée par les soins de M. le Maire, au Trésorier du Comité départemental antituberculeux.

Duravel

Conférence. — Dimanche prochain, à 14 h., M. Georges Rougier, conseiller municipal, fera une conférence, dans une salle de la mairie, sur la répercussion dans nos campagnes de la nouvelle loi sur les habitations à bon marché (loi Loucheur).

Le public est prié d'y venir nombreux pour connaître en détail les modalités de la loi.

Naissances. — Mme Laïtou a mis heureusement au monde une fillette qu'on prénomme Arlette.

A la maman et au bébé vont nos vœux de bonne santé et de prospérité avec nos félicitations au papa.

Il est né également une fillette chez M. Dasquiès. Nous souhaitons un prompt rétablissement à la jeune maman qui a été dit-on très souffrante, et prospérité au bébé.

Floressas

Causerie. — Pour contribuer à la vente du timbre antituberculeux, M. David, instituteur à Floressas fera dimanche prochain, 30 décembre, à 7 heures du soir dans la salle de classe, une causerie sur : *La tuberculose, ses dangers et les moyens de la prévenir.*

Vire

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de deux sympathiques compatriotes :

M. Ernest Rives, entrepreneur de maçonnerie à Vire avec Mlle Irène Maurel, d'Anglars-Juillac.

M. Gabriel Lacavalerie, pépiniériste à Vire, avec Mlle Angèle Molinié, à Sauzet.

Aux familles nous adressons tous nos compliments et aux futurs époux tous nos meilleurs vœux de bonheur. — D.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Doigt écrasé. — Samedi dernier, Niaucel Elie, 18 ans, ouvrier de l'entreprise Grou et Mortara, était occupé à mettre en place des traverses destinées à la pose de rails dans le voisinage de la gare de Figeac. Par suite d'un mouvement maladroit, le doigt majeur de la main gauche se trouvant pris entre deux pièces de bois, la phalangette fut écrasée et l'ongle arraché. Il s'en suivra une interruption de travail de trois semaines environ.

Bal des commerçants. — Les Commerçants et employés de Commerce ont irrévocablement fixé la date de leur bal annuel au dimanche 20 janvier. Un comité de dames et de jeunes filles s'occupe déjà de l'organisation et prend dès maintenant toutes dispositions pour que la salle soit brillamment pavoisée et illuminée. Un orchestre de choix est déjà constitué et nous pouvons pour cette soirée, prévoir un beau succès.

Société de secours mutuels. — Nous sommes heureux de faire connaître le bon accueil fait à l'appel inséré dans un de nos précédents numéros, relativement à l'organisation de notre vieille et intéressante société de secours mutuels.

Les demandes d'adhésion sont déjà parvenues nombreuses à la Commission. D'un autre côté, beaucoup de personnes comprenant tout l'intérêt qui s'attache à cette œuvre et voulant aider à la diffusion de l'esprit mutualiste ont apporté spontanément leur appui en se faisant inscrire au titre de membres honoraires. On nous signale aussi un don généreux qu'un aimable compatriote avait laissé entre les mains du trésorier.

On peut donc conclure que cette sosiété est entrée dans une nouvelle phase d'activité et il est de tout intérêt pour la classe laborieuse de notre ville de se faire inscrire sans retard pour profiter dès le 1er janvier 1929 des avantages nouveaux accordée par les statuts récemment modifiés.

Pour renseignements s'adresser aux membres du Conseil d'administration.

Octroi. — M. Mazet est nommé surveillant d'octroi, à dater du 1er janvier 1929.

Brebis errantes. — M. Lompuech, propriétaireà Roussille, a trouvé mardi dernier, jour de Noël, devant sa basse-cour, trois brebis errantes, accompagnées de 5 agneaux. Il cru de son devoir d'héberger ces pauvres bêtes désorientées et aussitôt après, il s'est empressé d'en faire la déclaration à la mairie.

Etat-civil du 21 au 28 décembre. — Naissance : Mazeux Henri.

Décès : Lacam Charles, 63 ans ; Roumigoux Julienne, 29 ans ; Despeyroux Marie, 81 ans ; Laporte Sophie, veuve Gaubert, 85 ans.

Services des pharmacies. — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Bariat, rue Gambetta.

Cajarc

Conseil muncipal. — Le Conseil municipal est convoqué pour le dimanche, 30 décembre, à 15 h.

Nous pensons que le public viendra nombreux à la séance qui promet d'être intéressante.

La foire du 25 décembre. — Malgré un temps inclément la foire de Cajarc avait attiré un grand nombre de visiteurs.

Le foirail était asesz garni.

Mayrinhac-Lentour

Rechargement cylindré. — Deux rouleaux à vapeur et une équipe d'ouvriers travaillent activement au rechargement de la route de St-Céré à Gramat, entre Le Pontet et Lavergne. Il est vrai que ce travail s'imposait, la chaussée étant en très mauvais état à cet endroit.

Le mauvais temps. — En même temps que les jouets de nos petits, le bonhomme Noël a apporté pour tous le mauvais temps. Non pas que la température soit très basse, mais durant toute la semaine passée, la bruine et le brouillard nous ont enveloppés de leur humidité malsaine. Les chemins très boueux rendent tout déplacement désagréable.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Pharmacie de service. — C'est la pharmacie Dardenne qui assurera le service pharmaceutique demain, lundi, 31 décembre.

Dans la gendarmerie. — Notre compatriote, M. Vigié Albert, vient d'être nommé gendarme au peloton-mobile, à Marseille.

Nos félicitations.

Le temps. — Depuis plusieurs jours, le temps s'est très adouci. Nous jouissons d'une température douce mais humide, ce qui nous vaut beaucoup de boue et rend les promenades désagréables.

On réclame... — Nos excellents concitoyens se plaignent, avec raison, que *l'unique urinoir* que nous possédions à Gourdon est dans un état peu convenable.

Les abords sont tellement boueux que l'accès en est presque inabordable.

Nous signalons cet état à *Qui de droit* et demandons avec instance à la personne qui en est chargée de râcler la boue qui en obstrue l'accès.

Les étrangers trouvent que notre ville manque un peu de propreté.

Il y a cependant des cantonniers municipaux !

Bureaux de tabacs. — Les bureaux de tabacs suivants ont été attribués avec effet du 1er janvier 1928 :

M. Pradel Pierre, est nommé débitant de tabacs, à St-Chamarand ;

M. Nouël Jules, est nommé débitant de tabacs à St-Martin-le-Redon ;

M. Malbec est nommé à Milhac ;

Mme Vve Delbos est nommée à Dégagnac.

Bal de l'Union musicale. — Samedi dernier, 22 décembre, avait lieu, dans la salle du cinéma-théâtre, le grand bal de l'Union musicale.

Un public nombreux et choisi s'y trouvait réuni ; la plus grande cordialité n'a cessé de régner. L'orchestre des mieux composés en rehaussait l'éclat. Les élégants danseurs et gracieuses danseuses ont tourbillonné jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

Nos félicitations aux dévoués organisateurs.

Salviac

Nos concitoyens. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent concitoyen Maurice-Moïse Delbos, chef armurier au 52e régiment d'infanterie Indo-Chinois à Giromagny, territoire de Belfort, est nommé en la même qualité à Toulon (canons de marine).

Nos bien sincères félicitations à notre compatriote qui est le fils de M. Delbos Jean, maréchal-ferrant à Salviac.

Toujours la boue. — Après la foire de décembre, la boue fut raclée dans les principales rues de la ville et emportée par les soins du préposé à ce service: La Grand'Rue fut nettement débarrassée, mais certains points de notre cité, le quartier du Pont de Melon, le foirail aux moutons furent oubliés : la nuit on s'enfonce dans les tas de boue, la chaussure et les bas sont détériorés et un rhume de cerveau peut s'ajouter à tout cela.

Nous ne voulons pas parler aujourd'hui des dépôts d'ordures à demeure qui se trouvent sur le chemin de l'Ermitage, promenade fréquentée par les promeneurs aux premiers beaux jours.

Le Conseil municipal n'a certes pas abandonné l'idée de louer ou d'acheter un terrain pour y faire tous les dépôts nécessaires. Nous voulons croire que l'idée sera reprise, il y va de la propreté de notre cité et de son assainissement.

Dégagnac

Electrification. — Sans aucune démarche des autorités locales et au moment où toutes les espérances semblaient se perdre dans les brumes de l'indifférence, des affiches officielles nous permettent d'espérer, à nouveau, que la commune de Dégagnac pourra être électrifiée dans un proche avenir.

Nous relevons, en effet, sur ces affiches, qui sont relatives à la déclaration d'utilité publique d'une concession d'Etat à une grande compagnie d'électrification, que la commune de Dégagnac sera traversée par une ligne à haute tension que cette compagnie veut établir de Portet-St-Simon, près Toulouse à Brives avec embranchement à Montauban, d'une ligne allant sur Agen.

RETARDS Règles irrégulières, retardées ou interrompues, rétablies certainement par le **LYROL**, nouvelle méthode unique de traitement interne et vaginal d'une incomparable efficacité. Le traitement complet pour cure radicale, 100 f. fco. Laboratoire LACROIX 22, Boul[t] Sébastopol, PARIS (TOUTES PHARMACIES)

On demande des Ouvrières
à l'ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL
Avenue de l'Abattoir, — Cahors

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Auguste LAMOUROUX ;
Madame Auguste LAMOUROUX et leur fille ;
Mesdemoiselles Jeanne-Françoise et Marguerite LAMOUROUX ;
Monsieur et Madame Maurice LAMOUROUX ;
Les familles LAMOUROUX et leurs enfants de Bordeaux ;
Madame veuve REMY et ses enfants à Crézancy (Aisne) ;
Monsieur Paulin DELCROS ;
Les familles MAURY, RENOUX, BERNARD, MENDON, FÉRANDO, ILBERT et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Guillaume LAMOUROUX
ex-quincaillier

leur père, beau-père, grand-père, oncle, cousin, décédé à Cahors le 28 décembre, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Cahors, 81, boulevard Gambetta, le dimanche, 30 décembre, à 13 h. 1/4 en l'Eglise Cathédrale.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire-part.

REMERCIEMENTS

Madame Joseph PÉFOURQUE ;
Madame veuve Auguste PÉFOURQUE ;
Mademoiselle Suzanne PÉFOURQUE ;
Madame veuve Marius PÉFOURQUE ;
Mademoiselle Marguerite PÉFOURQUE ;
Mademoiselle Anna MATHALY ;
Les familles THUBIÈRE, BURETTE et BAUDEL remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Joseph PÉFOURQUE
Chemisier

REMERCIEMENTS

Monsieur Henri CABANES à Saint-Georges et Madame Henri CABANES, née ILBERT et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Jean-Baptiste ILBERT
Propriétaire

AVIS D'ANNIVERSAIRE

Madame veuve BALDY ; Madame et Monsieur Paul LAVAYSSIÈRE, commis de direction des contributions directes à Aurillac, prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au service anniversaire qui sera célébré mercredi, 2 janvier, à 7 h. 3/4, à l'église cathédrale, à la mémoire de

Monsieur Louis BALDY

leur époux, père et beau-père.

Après avoir tout essayé...
UN REMÈDE QUI GUÉRIT
L'ESTOMAC
L'ALGO-DIGESTINE

Qui a déjà guéri des milliers de gens ayant tout essayé, sans succès, vous soulagera immédiatement.
Si vous avez digestions pénibles, lourdeurs, Aigreurs, gaz, brûlures, vomissements, oppression après les repas, constipation, c'est l'estomac qu'il faut soigner si vous voulez éviter l'ULCÈRE à l'estomac, voire même le CANCER. N'hésitez pas, soignez et sauvez votre estomac par l'emploi de

L'ALGO-DIGESTINE

L'ALGO-DIGESTINE est absolument inoffensive et ne contient que des produits agissant à la fois sur l'estomac, le foie et l'intestin. — En vente 9 fr. 60 dans toutes pharmacies ou envoi franco laboratoire P. PONCET, Ex-pharmacien-chimiste principal de la marine, 19, avenue du Pont-Neuf, Limoges

AVIS

Par suite du décès de M. LACOMBE Eugène, charpentier, M. LACOMBE Raoul informe sa nombreuse et fidèle clientèle qu'il continuera avec l'aide de très bons ouvriers son métier de charpentier.

Il espère que la confiance accordée à son défunt père lui sera continuée et il s'efforcera de la mériter.

S'adresser toujours à l'atelier situé rue Jean-Vidal ou à son domicile, rue St-James, n° 1.

AU SOLDEUR PARISIEN
8, Rue de la Préfecture — CAHORS
A l'occasion des Fêtes de la Noël et du Jour de l'An
Grande Vente Réclame de Sacs à Main
10 fr., 12 fr., 19 fr., 25 fr., 35 fr.
-:- Prix défiant toute concurrence -:-
Venez voir et comparez nos prix
Les Magasins resteront ouverts dimanches et jours de fête, toute la journée.

PROPRIÉTAIRES, INDUSTRIELS COMMERÇANTS
Voulez-vous acheter
UNE VOITURE
UNE CAMIONNETTE
N'hésitez pas, achetez une **MATHIS**
La 7 ou 10 chevaux
Toutes ces Machines ont 4 vitesses et une marche arrière, 4 ressorts entiers et un châssis avec cadre entier.
Ce sont les voitures les plus économiques du marché.
Agent : PRADIÉ, Père et Fils
18, Boulevard Gambetta

MÉNAGE Honorabilité parfaite demande place concierge dans école (Cahors de préférence). *Ecrire bureau journal, qui fera suivre.*

MAGASIN bien situé (Montcuq) demande gérance alimentation et dépôt toile Nord et confection
Ecrire bureau journal qui fera suivre

L'ÉTRENNE UTILE ET AGRÉABLE
C'EST UNE MACHINE A COUDRE

Chef-d'œuvre de Haute précision Mécanique

REINE de toutes les Machines à Coudre

Seul Agent : LARRIVE Fils aîné
— CAHORS —
Maison la plus ancienne de la Région

DÉMÉNAGEMENTS
M. NOYER, se rendant à Rodez pour déménagements, prendrait au *retour de cette ville* chargement en marchandises ou autres.

M. H. FABRE, horloger diplômé
12, rue St-James, CAHORS.
prévient sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de réparation d'horloges de clocher. *Travail soigné garanti sur facture.*

Réelle Occasion LIVRES A VENDRE
Alexandre Dumas, 84 volumes, romans
Histoire de Jules César, par Napoléon III (2 vol. et un atlas de 32 planches, belle reliure). — **Œuvres complètes de Chateaubriand** (12 vol., très belle reliure). — **La Vie de Saint-Louis** (très belle reliure). — **Histoire de la Révolution française**, par Louis Blanc (15 vol. brochés), etc., etc.
Environ 50 partitions pour piano
S'adresser : 48, rue Emile-Zola, de 9 à 10 h. du matin et de 5 à 7 h. du soir.

A VENDRE
Renault 6 chevaux
4 places, conduite intérieure en très bon état
5 Roues neuves, Pneus neufs
Adresse : Bureau du Journal.

A LA SALLE DE VENTE
62, Rue Emile-Zola, 62
Occasion
UN BEAU LUSTRE
en fer forgé

IMPORTANTE MAISON D'IMPORTATION
d'huiles pour automobiles
Cherche Agent exclusif pour le Lot
RÉFÉRENCES EXIGÉES
Pour renseignements et conditions, s'adresser : **M. CHAUVEAU**, *Agent Général*, 40, Quai Richelieu à BORDEAUX.

Personne prendrait à exécuter **chez elle** des travaux de lingerie ordinaire, tricotage
S'adresser au bureau du Journal

A VENDRE
TERRES ET JARDIN
S'adresser : 42, boulevard Gambetta.

ETUDE
DE
Me BOYER
HUISSIER
4, rue Blanqui, CAHORS

VENTE
aux enchères publiques

Jeudi à 1 h. 1/2, sur les Allées Fénelon, devant le Théâtre, il sera procédé à la vente :

D'une chambre noyer massif, état neuf, matelas, commodes, salon complet, glaces, tables de nuit, vélo, matériel d'entrepreneur, avec échelle, tréteaux n'ayant jamais servi, charreton, brouette, madrier, un bassin en ciment pour laver, neuf et objets divers, etc, etc...
12 0/0 en sus.

BOYER.

ETUDE
DE
Me François SÉGUY
Avoué rue Saint-Pierre, Cahors

EXTRAIT

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance du Lot, le trente mars mil neuf cent vingt-huit, enregistré et signifié à partie,

Entre, Monsieur Raymond GAILLARD, chauffeur à la Compagnie du Gaz à Cahors, y demeurant, 5, rue du Tapis-Vert,

Et : Madame VALADE Georgette, son épouse, demeurant route de Martel, à Souillac (Lot),

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux aux torts et griefs de la femme et au profit du mari.

Pour extrait.

F. SÉGUY.

POUR VOS ÉTRENNES !!!
Vous devez choisir
UNE CHOSE JOLIE,
DE BON GOUT,
SURE DE PLAIRE
LA MAISON BOUZERAND ET BERNES
Grâce à son CHOIX UNIQUE de Petits Meubles Glaces, Tapis, Fauteuils, Coussins.....
EST TOUTE INDIQUÉE
Voyez son Exposition, 105, Boulevard Gambetta
Ce qui n'est pas à l'étalage se trouve à l'intérieur
Livraison Rapide par Camions dans toute la Région

Maison de COIFFURE pour DAMES
la plus importante de la Région
DOUZE Salons avec le CONFORT le plus MODERNE
-:- Séchage et Chauffage central -:-
Ondulation Indéfrisable
GARANTIE 8 MOIS Malgré tous les lavages — **Tête entière :** Depuis **75 fr.**
Travail exécuté en 40 minutes
Coupe — Ondulation — **Mise en plis** — Manucure — Pédicure — Teintures
Massage de visage — Purification de l'épiderme — Soins spéciaux contre la chute des Cheveux
-:- -:- -:- CONSULTATIONS GRATUITES -:- -:- -:-
Travail Soigné par un personnel d'élite sous la direction de
Mr POPOVITCH
Coiffeur pour Dames
4. Rue du Maréchal-Foch, CAHORS. — Téléphone 170

Il y a beaucoup de machines parlantes mais il n'y a qu'un seul
« GRAMOPHONE »
Les plus Grands Artistes
Les Meilleurs Enregistrements
Auditions permanentes chez :
M. MEYZENC
36, Boulevard Gambetta, CAHORS

POUR VOS ÉTRENNES !!!
A l'occasion des fêtes de la NOËL et du NOUVEL AN
LA MAISON LESCOUL
CHAUSSURES, 51, Boulevard Gambetta
consent un escompte de 5 0/0 sur tous ses articles
du 20 Décembre au 10 Janvier

TRICOTEUSES Rectilignes, Circulaires, toutes jauges. Laines, cotons, fils. Prix de gros. Cat., éch., apprent. gratuit. LA LABORIEUSE, 35, Cours Pasteur, BORDEAUX.

DURÉE ÉCONOMIE
EVERITE
MARQUE DÉPOSÉE
PANNEAUX
PLAQUES ARDOISES ONDULÉES
INCOMBUSTIBLES
REVÊTEMENTS DÉCORATIFS "GIFFA"
Tarif, Échant. et Catalog. illustré gratuits sur demande
AGENCE GÉNÉRALE du SUD-OUEST
33, Cours du Pavé-des-Chartrons, BORDEAUX. Tél. 29.25
Les plaques ondulées portant la marque EVERITE durent plus que la tôle ondulée galvanisée
COUVRE SÛREMENT
SOLIDE LÉGER
Les véritables produits **EVERITE** Se vendent exclusivement chez MM.
COUDERC - NOUAILLAC, 3, av. du Nord, **Cahors. — BLANC**, matx, aux Ormeaux, **Cahors. — LASVENES**, entrep., à **Montcuq. — R. JOFFRE**, quinc., Gde-Rue, **Puy-l'Evêque. — SOULIE**, entrep., **Touzac. — L. SERS**, matx, **Figeac. — LAFON**, matx, **Gaillac**, par **Cajarc. — ESTIVAL, Montet-et-Bouxal. — ESTIVAL**, quinc. (anc. Maison **LANGEAU**), **St-Céré. — DULAURENT**, négoc., **Puybrun. — A. MAYAUDON**, quinc., rue Bertrand-de-Gourdon, **Gourdon. — COUDERC**, matx, **Martel. — E. DELVERT**, matx, **Souillac.**

L'AUTO-GARAGE ARTIGALAS
Seul concessionnaire exclusif des
USINES RENAULT
Présente les tout derniers modèles du Salon

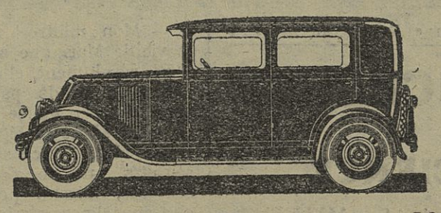

6 CV, Cond. Int., 4 portes ..... 19.900 fr.
8 CV, 6 Cyl, Cond. Int., 4 portes .. 26.500 fr.
10 CV, Cond, Int., 5 places, 4 portes. 27.550 fr.

Sans engagement on vous fera essayer à domicile nos différents modèles
Reprise de toutes anciennes voitures
SEUL DÉPOSITAIRE DU STOCK DE PIÈCES D'ORIGINE RENAULT

TSF
Vous trouverez également un grand choix de postes de T S F, des meilleures marques,
RADIOLA, G. M. R., DUCRETET, RADIO L. L., PHILIPS, RADIOMUSE, etc
Tous ces postes sont vendus à l'essai, avec une garantie d'un an
Un spécialiste en T S F attaché à la maison se charge de toutes réparations
DEVIS SUR DEMANDE --- RENSEIGNEMENTS GRATUITS
VENTE A CRÉDIT

AU PRINTEMPS

CAHORS -- 9 et 11, rue du Maréchal-Foch, 9 et 11 -- CAHORS

Du Jeudi 3 au Samedi 12 Janvier 1929 — **GRANDE RÉCLAME** — Du Jeudi 3 au Samedi 12 Janvier 1929

BLANC-LINGERIE

PRIME aux Acheteurs — NOTRE PRIME →

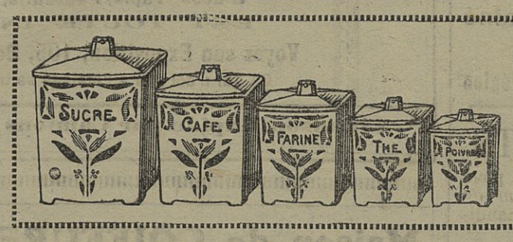

PRIME aux Acheteurs — ← NOTRE PRIME

⊹ Notre SUPERBE PRIME, Série de Cuisine, composée de 5 Boîtes à épices ⊹

en Faïence 1er Choix, décor nouveau, avec Inscriptions : Sucre, Café, Farine, Thé, Poivre

Offerte gratuitement à tout Acheteur de 200 francs et au-dessus de Marchandises

Voir nos ÉTALAGES où sont Exposés nos ARTICLES RÉCLAME de BLANC et notre Magnifique PRIME

Faites vos Achats « Au Printemps » -- Cahors

TOIT FAMILIAL DE FRANCE

Société Mut. Française d'Epargne et d'habitation

Entrep. privée assuj. au Contrôle de l'Etat

Siège Social : 28, rue de Madrid, PARIS

FACILITE A TOUS

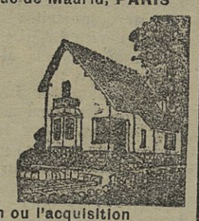

la construction ou l'acquisition d'une Maison payable en 5, 10, 15 ou 20 ans

Plus de 1.200 maisons édifiées ou acquises avec le concours de la Société, représentant une valeur estimative de plus de

55 MILLIONS

Souscriptions en cours : **97 millions**

Notices et renseignements gratuits, s'adresser au Siège Social à Paris, à l'Inspection Régionale à **Cailiac (Lot)** ou aux Agents cantonaux ci-dessous :

MM.
Brunel, Cours de la Chartreuse, Cahors.
Cantegrel, rue St-Pierre, 9, Cahors.
Charles, à Luzech.
Linon, à Castelnau-Montratier.
Bousquet P., à Montamel, Canton de St-Germain.
Bru J.-B., rue de la Poste à St-Céré.
Mercadier H., au Bousquet, Cne de St-Laur'-Lolmie.
Delon Auguste, au Cuzoul par Lalbenque.
Lagarrigue Gilbert, à Limogne.
Prat Victor, à Gourdon.
Chabert Léopold, à Salviac.
Breil Théodore, à Vayrac.
Lespinas Clément, à Cajarc.
Cassan Géraud, à Latronquière.
Brel René, à Belinac, Canton de Livernon, etc...

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

VOULEZ-VOUS RÉUSSIR

en TOUT ? Avoir l'Amour, la Santé, la Fortune ! Ecrivez à **F. MAJOIS, 59,** rue Rochechouart, service 65, Paris (9e) et vous recevrez **GRATUITEMENT** la notice explicative sur les pouvoirs de la **PIERRE STAURA,** le plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

700 fr. p. mois s. quitt. empl. pers. 2 sexes, trav. fac. toute l'année. Timb. pr rép. **ATELIERS LEPIC,** 45, r. Lepic, PARIS.

Importante Banque dem. Agents et Correspondants sérieux et actifs toutes régions. Situation d'avenir assurée. Ecrire avec références : **Agence FOURNIER,** NANTES qui transmettra.

Bibliographie

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochau
(*Nouvelle édition*)

Berger-Levrault et Paul Meyzenc, *éditeurs,* Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Chemin de fer de Paris à Orléans

Si vous aimez les belles affiches...

...Ecrivez à la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans qui vous enverra, sur demande, la liste de ses affiches illustrées, signées des maîtres de l'affiche, et constituant une magnifique collection d'une haute valeur artistique : Grands Châteaux de la Loire, Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne, de l'Auvergne, du Centre de la France, des Pyrénées, etc...

Le prix de ces affiches est fixé à 7 francs l'exemplaire (frais de port 0 fr. 50 par affiche en sus).

Réduction de 0 fr. 50 par exemplaire pour tout achat de 6 et plus à la fois.

Aux membres de l'Enseignement et sur justification, prix exceptionnel de 5 fr. 75 l'exemplaire, quel que soit le nombre commandé.

Pour renseignements et vente adressez-vous à Paris au Bureau de la Publicité, 1, place Valhubert.

Pour l'achat sur place allez soit à l'Agence Voyageurs, 16, Bd des Capucines, à Paris, soit à la gare de Paris-Quai d'Orsay.

Cassis de Dijon : Maison de vieille réputation demande représentants bien introduits dans clientèle débitants pour LOT. Ecrire **No 40465, Agence Havas,** DIJON.

Étude de Me J.-B. SERINDOU, avoué près le Tribunal civil du département du Lot, demeurant à Figeac, rue Séguier

VENTE SUR LICITATION

les étrangers admis, en dix lots

D'UN CORPS DE DOMAINE

sis à Fayfol, commune de Labathude, canton de Lacapelle-Marival (Lot)

L'adjudication aura lieu le LUNDI VINGT-HUIT JANVIER MIL NEUF CENT VINGT-NEUF à QUATORZE HEURES, au Palais de Justice, à Figeac, par devant Monsieur le Juge délégué pour l'arrondissement de Figeac.

On fait savoir à qui il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu sur pied de requête par le Tribunal civil du Département du Lot, à la date du vingt-huit novembre mil neuf cent vingt-huit, enregistré.

Il sera :

Aux requête, poursuites et diligences de 1° Monsieur Jean-Valérie VERDIÉ, facteur des Postes, demeurant à Bouxal, commune de Montet-et-Bouxal « agissant en son nom personnel » ; 2° Monsieur Séverin VERDIÉ, propriétaire cultivateur, demeurant au Battut, commune de Sabadel, canton de Latronquière, « agissant comme tuteur *ad hoc* du mineur Michel VERDIÉ, issu du mariage du sieur Jean-Valérie VERDIÉ, susnommé, avec la dame Mélanie MAZET, décédée, nommé à ces fonctions par délibération du conseil de famille dudit mineur, Michel VERDIÉ, tenu sous la présidence de Monsieur le Juge de paix du canton de Latronquière, à la date du premier octobre mil neuf cent vingt-huit, enregistrée.

Ayant, les sus-nommés, Maître SERINDOU, pour avoué constitué.

En présence, ou eux dûment appelés, de 1° Monsieur Baptiste MAZET, propriétaire-cultivateur demeurant à Lagane, commune de Saint-Médard-Nicourby, « pris en qualité de subrogé-tuteur du mineur Michel VERDIÉ, susnommé », n'ayant pas d'avoué constitué ;

2° Monsieur Elie AMADIEU, négociant en vins, demeurant à Saint-Cirgues, canton de Latronquière, créancier intervenant, ayant Maître NUVILLE pour avoué constitué,

Procédé, le LUNDI VINGT-HUIT JANVIER MIL NEUF CENT VINGT-NEUF, à QUATORZE HEURES, au Palais de Justice à Figeac, sis boulevard Président-Wilson, par devant Monsieur le Juge délégué pour l'arrondissement de Figeac, à la vente sur licitation, au profit du plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés, sur les lotissements et mises à prix ci-après indiqués.

DÉSIGNATION DES Immeubles à vendre

LOTISSEMENT ET MISES A PRIX

IMMEUBLES dépendant de la succession de Baptiste DESTRUEL

PREMIER LOT

1° Un enclos comprenant : maison, grange, hangar, four, et fournil, patus, sol et cour, terre aujourd'hui en pré, appelée Le Pradel et Fayfol, sis au village de ce nom, commune de Labathude, numéros cinq cent cinquante-six, cinq cent cinquante-sept p., cinq cent cinquante sept, cinq cent cinquante-huit p., cinq cent cinquante-neuf, cinq cent soixante, cinq cent soixante et un, section C., pour une contenance de trente-huit ares, soixante-quatre centiares, confrontant à route de Fayfol, et à propriétés BLADOU, CRILLÉ et FERRAND.

2° Un jardin, autrefois terre, appelé Fayfol, numéro cent quatre-vingt-sept p., section B., sis à Fayfol, d'une contenance de cinq ares, sept centiares, confrontant à la route et de tous autres côtés à BLADOU.

Mise à prix de ce lot, cinq mille francs, ci ..... **5.000 fr.**

DEUXIEME LOT

Un immeuble en nature de terre et pré, appelé Camp de Lacroix, sis dans les dépendances du village de Fayfol, commune de Labathude, numéros quatre-vingt-six, quatre-vingt-sept, section B., de la dite commune, pour une contenance de un hectare, quarante-neuf ares, quatre-vingt centiares, confrontant à route de Fayfol, chemin de Labernadie, propriétés ARCIMOLES, DESTRUEL, et numéros cent quatre ci-après, DESTRUEL, CRILLÉ et LABORIES.

Mise à prix de ce lot, sept mille francs, ci ..... **7.000 fr.**

TROISIEME LOT

Un immeuble, en nature de terre, appelé Lacroix, sis dans les dépendances du village de Fayfol, commune de Labathude, numéros deux cent cinquante-sept p. et deux cent cinquante-huit, section B., pour une contenance de soixante-dix-huit ares, trente centiares, confrontant à route de Fayfol et à propriétés BLADOU et DESTRUEL.

Mise à prix de ce lot, trois mille francs, ci ..... **3.000 fr.**

QUATRIEME LOT

Un immeuble, en nature de terre, appelé camp de Laquet, sis dans les dépendances du village de Fayfol, commune de Labathude, numéro quarante-six, section B., d'une contenance de vingt-sept ares, trente centiares, confrontant à chemin public, propriétés DESTRUEL et LABORIES.

Mise à prix de ce lot, sept cents francs, ci ..... **700 fr.**

CINQUIEME LOT

Un immeuble en nature de bruyère, aujourd'hui terre, appelé le Suq, sis dans les dépendances du village de Fayfol, commune de Labathude, numéro cent vingt-neuf, section B., d'une contenance de trente-quatre ares, soixante centiares, confrontant à chemin, propriétés DESTRUEL, MAZARGUIL et NASTORG.

Mise à prix de ce lot, mille francs, ci ..... **1.000 fr.**

SIXIEME LOT

Un immeuble, en nature de terre, appelé Lacombe de les Banelles, sis dans les dépendances du village de Fayfol, numéro cent vingt, section B., pour une contenance de trente-trois ares, quarante centiares, confrontant à chemins publics et à propriété NASTORG.

Mise à prix de ce lot, mille francs, ci ..... **1.000 fr.**

SEPTIEME LOT

Un immeuble, en nature de châtaigneraie et bruyère, appelé les Combes, sis dans les dépendances du village de Fayfol, commune de Labathude, numéros cinq cent huit p. et six cent huit p., section C., pour une contenance de un hectare, quarante-six ares, cinq centiares, confrontant à chemin public et à propriété DESTRUEL.

Mise à prix de ce lot, cinq cents francs, ci ..... **500 fr.**

IMMEUBLES dépendant de la succession de Louis DESTRUEL

HUITIEME LOT

Un immeuble appelé Pièce Longue, sis dans les dépendances du village de Fayfol, commune de Labathude, numéro cent quatre, section B., d'une contenance de trente-huit ares, quarante centiares, en nature de terre, confrontant à numéro quatre-vingt-sept, ci-dessus et propriété DESTRUEL.

Mise à prix de ce lot, mille francs, ci ..... **1.000 fr.**

NEUVIEME LOT

Divers immeubles, d'un seul tenant, en nature de châtaigneraie, terres et pré, appelés Fayfol, et Fayfol et le Prat, sis dans les dépendances du village de Fayfol, commune de Labathude, d'une contenance de quatre hectares, quarante-cinq ares, quatre-vingt-sept centiares, numéros cinq cent trente, cinq cent trente-et-un, cinq cent trente-deux p., cinq cent trente-trois p. et cinq cent trente-quatre, section C., confrontant à chemin, propriétés MALVEZY, DESTRUEL, route de Fayfol, BLADOU, DESTRUEL, MAZARGUIL.

Mise à prix de ce lot, quinze mille francs, ci ..... **15.000 fr.**

DIXIEME LOT

Un immeuble, en nature de pré, appelé le Pradel, sis dans les dépendances du village de Fayfol, commune de Labathude, numéro cinq cent trente-cinq, section C., d'une contenance de trente-quatre ares, cinquante centiares, environ, situé au-dessous de la route de Fayfol, confrontant à la dite route et à ancien chemin ; il n'est compris dans ce lot que la partie située entre la route et l'ancien chemin.

Le surplus du numéro cinq cent trente-cinq, s'il y a lieu, étant compris dans le neuvième lot ci-dessus.

Mise à prix de ce lot, mille francs, ci ..... **1.000 fr.**

Les immeubles ci-dessus désignés dépendent soit de la communauté d'acquêts ayant existé entre la dame Marie DELFAU et le sieur Baptiste DESTRUEL, son mari, quand vivaient, propriétaires-cultivateurs, demeurant à Fayfol, commune de Labathude, soit de la succession du dit Baptiste DESTRUEL, soit de la succession du sieur Louis DESTRUEL, fils des époux DELFAU-DESTRUEL, sus-nommés, quand vivait, propriétaire-cultivateur, demeurant aussi à Fayfol, commune de Labathude.

Il est précisé que par suite du décès, survenu à la date du sept décembre mil neuf cent vingt-huit, de la dame Marie DELFAU, veuve DESTRUEL, sus-nommée, qui avait un droit d'usufruit sur une partie des immeubles mis en vente, les dits immeubles seront vendus en pleine propriété.

Ils seront exposés aux enchères aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Maître SERINDOU, avoué, pour parvenir à la vente et qui a été déposé au greffe du Tribunal civil du Département du Lot, à Cahors, où tout le monde peut en prendre connaissance, sans frais.

Les frais de poursuite, de vente et les droits fixes et proportionnels dus aux avoués pour y parvenir seront payés par les adjudicataires, en diminution de leur prix d'adjudication. Au cas de surenchère du sixième, les frais de l'adjudicataire surenchéri, du surenchérisseur et de poursuites de surenchère seront payés par l'adjudicataire sur surenchère en diminution de son prix jusqu'à concurrence de la différence existant entre la première adjudication et l'adjudication sur surenchère, et pour le surplus, s'il y a lieu, en augmentation de son prix.

Avertissement est, en tant que de besoin, donné à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèque légale sur les biens mis en vente, d'avoir à requérir les dites inscriptions avant la transcription du procès-verbal d'adjudication et, au cas de surenchère, avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé, en l'étude, à Figeac, par l'avoué soussigné, poursuivant la vente, le trente décembre mil neuf cent vingt-huit.

Signé : SERINDOU,
avoué.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Maître SERINDOU, avoué poursuivant, en son étude, sise à Figeac, rue Séguier.

CAHORS, IMP. COUESLANT.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 9

PRINCESSES DE SCIENCE

Par Colette YVER

PREMIÈRE PARTIE

II

Et, ingénument, elle le poussait de la main. Le jeune homme hésitait. Pourtant on ne pouvait laisser sans secours le malheureux dont la plainte avait peut-être été un appel. Mais un respect, une épouvante sacrée défendait le seuil de la chambre mortuaire. Est-ce que l'homme qui s'y était enfermé avec sa femme morte n'avait pas le droit d'y hurler sa douleur, seul, sans la honte d'être épié et entendu ?

— Il s'est tué ! murmura la vieille servante, il a crié comme pour mourir...

Cette expression donna au jeune homme un frisson ; elle vainquit sa pudeur. Il fit quelques pas, toucha du doigt le bouton de la porte, puis s'arrêta de nouveau pour écouter. Dans la pièce, le silence semblait absolu. Il frappa sans obtenir de réponse.

— Mon maître ! mon maître ! fit la vieille Marianne affolée.

Et, résolument, elle ouvrit la porte.

Sur le lit de parade aux draps sans plis, la morte déplacée, attirée de côté, sèche et légère dans son attitude rigide, avec ses doigts comme sculptés, qui ne s'étaient point désenlacés, laissait pendre sa tête de cire aux cheveux gris. Et lui, qui une fois avait voulu l'étreindre, était retombé en pleurant au pied du lit, les mains nouées encore à ce beau bras inerte, au froid contact duquel il comprenait enfin la mort !

Fernand Guéméné, frémissant, referma la porte. La servante ramassait les fioles qu'elle avait laissées glisser à terre. Il s'enfuit, sans prononcer un mot.

Dehors, la cohue du boulevard joyeux et bruyant tourbillonna autour de lui, avec ses hauts tramways noirs filant au loin sous les frondaisons vertes, ses brasseries, ses restaurants où des hommes et des femmes mangeaient en plein air, le déambulement des étudiants aux grands gestes, l'affairement de tout le monde aux approches d'un repas. Il pensait à Thérèse Herlinge, triomphante de force et de santé, à ses bras souples, à ses yeux tranquilles et gais, à sa parole harmonieuse et troublante. Peut-être était-elle occupée de lui et désirait-elle qu'il revînt... Ah ! ce que la mort peut vous prendre un jour, faut-il négliger d'en jouir, quand la vie, bonne et bienfaisante, vous l'offre ?

Car Thérèse pouvait être sa fiancée, demain, ce soir, à l'heure même, s'il renonçait à la condition trop dure qu'il lui avait posée. Et il l'enlacerait dans ses bras, comme l'autre avait enlacé son amante, mais, au lieu d'un corps glacé, d'une statue rigide, ce serait la forme gracile, noble et palpitante de l'admirable fille...

« Il a crié comme pour mourir », avait dit de son maître la vieille servante. Oui, on mourait de douleur et d'amour. Est-ce que depuis un mois il était autre chose qu'un malheureux automate, agissant mécaniquement ? Ah ! si elle devait durer ainsi jusqu'au bout, l'existence ne valait pas tant de peines...

Comme il passait le pont de l'Archevêché, l'île Saint-Louis lui apparut, charmante et fraîche, pareille à une longue nef chargée de verdure, et, à la pointe, l'étroite façade de sa maison, à demi cachée derrière les arbres. Des pigeons blancs et des pigeons gris, au vol oblique, de qui les nids dormaient entre les branches, s'ébattaient au-dessus de l'eau, jouaient à passer sous les arches du pont. Un bateau-mouche glissait, long, vif, et sans poids, sur les eaux vertes. Et Notre-Dame, magnifique dans la fraîcheur de son square, noyée par le torride soleil d'août, élevait jusqu'au velours bleu du ciel son abside altière, semblable à une fontaine aérienne, avec ses arcs-boutants qui jaillissaient entre les ogives et retombaient énormes, élargis, comme les jets impétueux d'une eau mystérieuse, durcis en pierre par un miracle ancien.

III

Thérèse Herlinge résolut de se rendre à l'enterrement de madame Guéméné pour donner à Fernand une preuve de sa persistante amitié. Il lui paraissait qu'une personne de sa sorte devait mettre ses amitiés au-dessus de banales histoires de passion, et qu'elle ne pouvait point rompre avec un camarade pour le seul fait de lui avoir refusé sa main. — A son insu, ce camarade lui devenait, il est vrai, singulièrement sympathique, et il lui arrivait aujourd'hui de songer à lui plus souvent qu'autrefois.

Pourtant cette idylle ébauchée lui avait apporté si peu de bonheur qu'elle eût préféré ne l'avoir pas connue. Pour la première fois elle éprouvait un trouble en ses pensées. C'était une inquiétude qui la prenait parfois d'avoir imprudemment joué son destin sur un mot, et comme la terreur d'une spéculation décisive et fausse. Bien loin de s'irriter contre l'exigence de Guéméné, elle en était flattée, car elle y sentait l'exclusivisme qu'aiment les femmes. Mais elle regrettait de ne point éprouver la passion souveraine qui eût d'elle-même requis le sacrifice demandé.

Il lui arriva plusieurs fois d'imaginer qu'elle parvenait à le faire : et toujours elle se revoyait diminuée, humiliée, mais libre, l'âme légère, prête à toutes les soumissions. Qu'elle pût donner ainsi plus de joies à l'époux-maître, elle ne le concevait que trop. Madame Herlinge, sa mère, femme sensée, d'un esprit agréable, n'avait jamais, de toute sa vie, tenu un autre rôle auprès du docteur. Mondaine, instruite, elle combinait, pendant sept ou huit jours, de grands dîners où trônait le célèbre médecin, tandis qu'elle y gardait le silence. Née dans le faubourg Saint-Germain, elle avait, pour complaire au docteur, insensiblement négligé les relations qu'y possédait sa famille, et, par leur salle à manger ou leur salon de l'avenue Victor-Hugo, Thérèse n'avait guère vu défiler que les « plus distingués confrères » d'Herlinge. Sa mère aimait aussi le théâtre, où on ne la voyait jamais, le docteur s'y ennuyant. Elle était au surplus souriante et affable, son mari souvent maussade et acariâtre. Il parlait beaucoup ; elle peu. Elle s'était éteinte lentement auprès de lui, comme la flamme d'une faible lampe s'abolit auprès d'un puissant foyer. Mais Thérèse qui, dans ce long effacement d'une vie de femme, n'avait vu qu'un amoindrissement, et qui, par ailleurs, s'estimait fort au-dessus de madame Herlinge, se souciait peu d'imiter son abnégation.

Elle avait senti de bonne heure son intelligence. Vers quinze ans, elle s'intéressait si fort aux discussions de science ou de philosophie qui, chez ses parents, se livraient à table, qu'elle en oubliait parfois de goûter aux mets servis. L'ascendant et le prestige qu'exerçaient sur elle les convives, par leur âge ou leur valeur, l'empêchaient seuls d'y prendre la parole ou d'y glisser son mot. Elle se tenait à sa place, sage, jolie et silencieuse, et ces messieurs s'apercevaient à peine de sa présence, ce dont elle souffrait secrètement. Peu s'en fallut que la fille alors, comme la mère, ne fût noyée dans la personnalité débordante du grand homme. Mais un *moi* vigoureux s'affirmait dans Thérèse, et lutta pour ne se point laisser submerger. Son jeune esprit méconnu souffrit longtemps, et ce fut de son amour-propre blessé que naquit sa vocation : elle rêva de devenir une autre femme que madame Herlinge. Elle l'était déjà, elle le savait, mais elle envia le titre ou le diplôme qui devait en convaincre les autres. Quand elle avoua son désir de préparer le baccalauréat, son père, trouvant charmant que sa fille fût bachelière, l'encouragea. Dès lors elle commença d'exciter, dans le cénacle paternel, un peu de cette attention et de cette curiosité que provoquent encore de nos jours les femmes savantes.

(*A suivre*).